



Envoyé en préfecture le 18/12/2023

Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le

EXTRAIT DU REGISTRE

ID : 056-215601626-20231213-DB20231219-DE

DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Mercredi 13 décembre 2023

**PARTICIPATION DE LA VILLE AUX FRAIS D'INSCRIPTION DES PLOEMEUROIS AU CONSERVATOIRE I
LORIENT – ANNEE SCOLAIRE 2023-2024**

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Patricia QUERO-RUEN, Christia
PERRIEN, Pascaline ALNO, Claude ORVOINE, Claudie LE BIHAN, Hélène BOLEIS, Georges CORNE
Marie-Christine LE NORMAND, Patrick GOUELLO, Jean-Luc SCIEUX, Liliane MARTEVILLE, Brigitte I
LIBOUX, Christian LAURENT, Martine LIEDOT, Pascal GUERIF, Isabelle GUSMINI, Anne-Valér
RODRIGUES, Christine BARETTE, Ludovic JEGO, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Ludovic ILLIE
Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Cédric ORVOËN à Patricia QUERO-RUEN, Antoine GOYER à Armelle GEGOUSSE, Laëtitia LAFFONT
Pascaline ALNO, Marianne POULAIN à Ronan LOAS.

Absente : Nicole MONNIN

Secrétaire de séance : Hélène BOLEIS.

Présents	: 28
Pouvoirs	: 04
Absente	: 01

PARTICIPATION DE LA VILLE AUX FRAIS D'INSCRIPTION DES PLOEMEUROIS AU CONSERVATOIRE DE LORIENT – ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

Rapporteur : Claudie LE BIHAN

Chaque année, la ville de Plœmeur aide financièrement les élèves inscrits au Conservatoire de Lorient jusqu'à leurs 18 ans (prolongation possible jusqu'à 25 ans pour les étudiants et demandeurs d'emploi).

Cette aide est valable :

- Pour les spécialités non enseignées à Plœmeur (Conservatoire à rayonnement communal ou au Centre Amzer Nevez pour les musiques traditionnelles) ;
- pour les cours de danse cycle initial (cycle 1 et 2) et cycle perfectionnement (cycle 3) ;
- pour la formation musicale et instrumentale cycle 1, 2, cycle 3 CEM (Certificat d'étude musicale) et cycle 3 DEM (Diplôme d'étude musicale).

Il est proposé une participation communale au taux de :

- 20 % pour la formation musicale et instrumentale : cycle 1 et 2
- 50 % pour la formation musicale et instrumentale : cycle 3 CEM et cycle 3 DEM
- 30 % pour les cours de danse cycle initial (cycle 1 et 2) et cycle perfectionnement (cycle 3)

En termes de modalités pratiques :

Le jeune s'inscrit au conservatoire de Lorient qui lui facture le montant dû.

La ville de Plœmeur versera au bénéficiaire l'aide accordée en fin d'année sur présentation de la facture acquittée.

Dispositions selon les tarifs qui ont été communiqués par le Conservatoire de Lorient pour l'année scolaire 2023/2024

Enseignement	2023-2024 Coût Total	2023-2024 pris en charge par la ville de Plœmeur	2023 - 2024 reste à charge de l'utilisateur
<u>formation musicale et</u>			
Cycle 1	796,00 €	159,20 € 20%	636,80 € 80%
Cycle 2	909,00 €	181,80 € 20%	727,20 € 80%
Cycle 3 CEM	1 023,00 €	511,50 € 50%	511,50 € 50%
Cycle 3 DEM	646,00 €	323,00 € 50%	323,00 € 50%
<u>enseignement de la danse</u>			
Cycle initial (cycle 1 et 2)	568,00 €	170,40 € 30%	397,60 € 70%
Cycle perfectionnement (3)	909,00 €	272,70 € 30%	636,30 € 70%

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu l'avis de la Commission « Sport, jeunesse, culture, citoyenneté, éducation, enfance, culture bretonne, vie associative et citoyenneté » du 28 novembre 2023 ;

Vu l'avis de la Commission « Finance, ressources humaines, agglomération » du 30 novembre 2023 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la participation de la ville aux frais d'inscription des élèves Plœmeurois au conservatoire de Lorient, pour l'année scolaire 2023/2024.

Délibération adoptée à l'UNANIMITE



Le registre dûment signé.

Pour extrait certifié conforme

Ronan LOAS,
Maire